

LES CRIMES HAINEUX DÉCLARÉS PAR LA POLICE AU CANADA, 2020

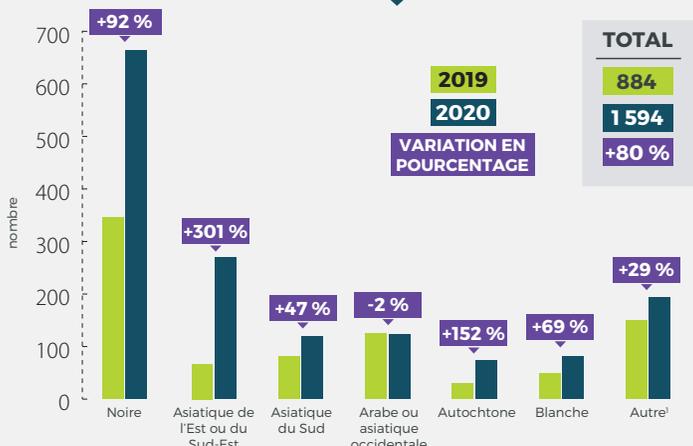


Le nombre de crimes haineux déclarés par la police a **augmenté de 37 %** au cours de la première année de la pandémie. Cette croissance est principalement attribuable à l'augmentation du nombre d'affaires ayant ciblé la **race ou l'origine ethnique**, qui ont presque doublé.

Crimes haineux déclarés par la police

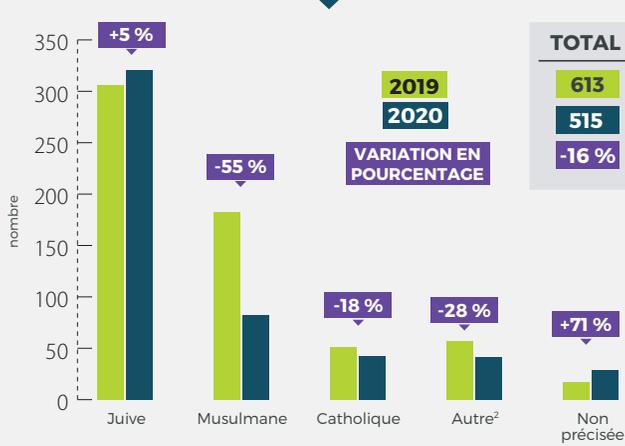


En 2020, **62 %** des crimes haineux déclarés par la police étaient motivés par la haine d'une race ou d'une origine ethnique.



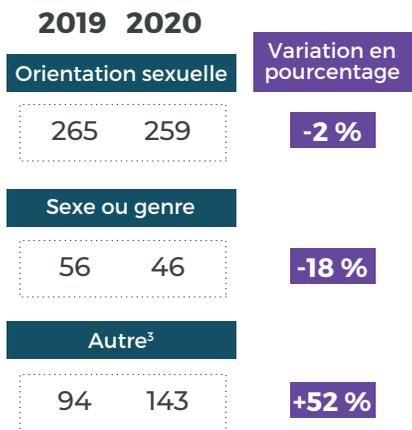
¹ Comprend les motifs fondés sur une race ou une origine ethnique non déclarée ailleurs ainsi que les crimes haineux ayant ciblé plus d'une race ou plus d'une origine ethnique.

En 2020, **20 %** des crimes haineux étaient motivés par la haine d'une religion.



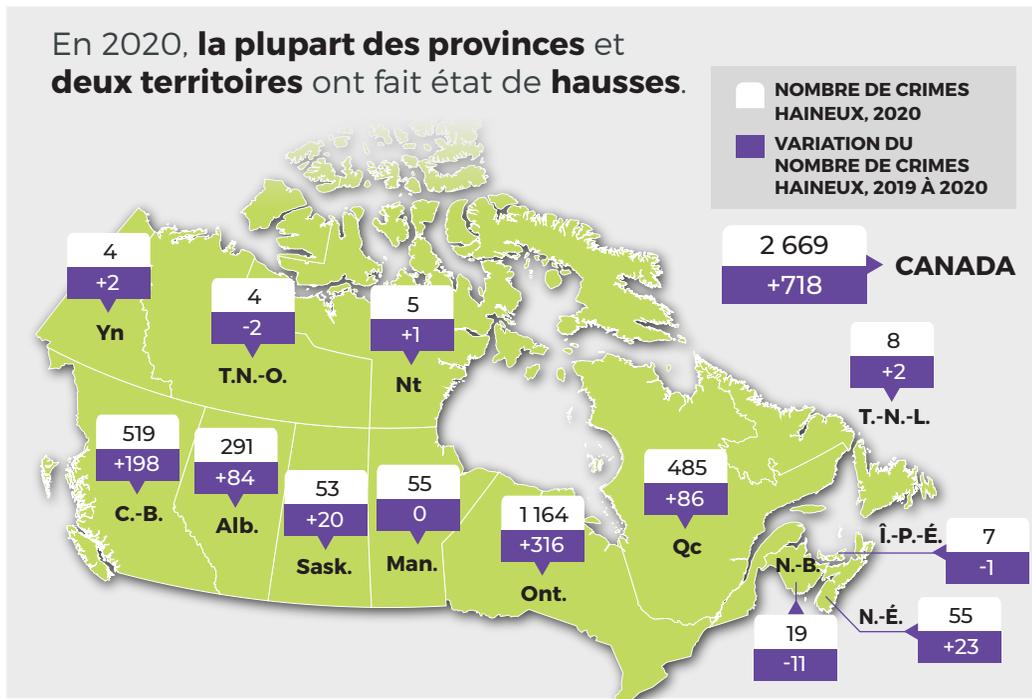
² Comprend les motifs fondés sur une religion non déclarée ailleurs.

Légère diminution du nombre de crimes motivés par la haine d'une orientation sexuelle depuis le sommet en 2019.



³ Comprend l'incapacité mentale ou physique, la langue, l'âge et d'autres facteurs semblables.

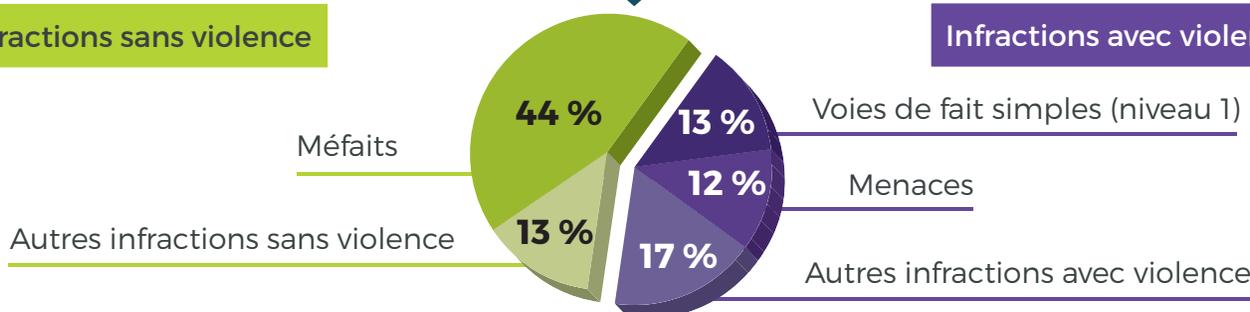
En 2020, la plupart des provinces et deux territoires ont fait état de hausses.



La majorité des crimes haineux déclarés par la police étaient des infractions sans violence.

Infractions sans violence

Infractions avec violence



Note : Les chiffres sur les crimes haineux comprennent à la fois les affaires confirmées et les affaires soupçonnées d'être motivées par la haine. Les renseignements correspondent aux données déclarées par les services de police desservant 99,7 % de la population du Canada.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie, 2022

Número au catalogue : 11-627-M | ISBN : 978-0-660-42502-3